



LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le premier semestre 2022 aura été l'un des plus féconds malheureusement douloureux et dramatique pour nos amis et voisins ukrainiens.

Collectivement nous sommes sortis, non sans mal, du tunnel Covid, nous avons élu un nouveau Président de la République et une nouvelle assemblée nationale. Plus près de nous, l'Agglomération d'Agen est passée de 31 à 44 communes. Votre commune travaille et investit pour l'avenir. Cet avenir, nous en avons la preuve tous les jours, est fragile. Il a des défis énormes à relever au rang desquels principalement la préservation de la paix, la lutte contre le changement climatique et toutes ses conséquences. Nous ne pouvons gagner ce combat qu'ensemble. Par nos choix et nos actions, nous devons être responsables et solidaires.

En matière de solidarité votre commune a organisé une collecte des produits de première nécessité pour les ukrainiens. Vous avez été très très nombreux à vous mobiliser, même au-delà de cette collecte. Merci mille fois. De son côté votre municipalité a fait un don de 500 euros par le canal de la Protection Civile.

Votre commune se mobilise au quotidien pour faire avancer ses projets et notamment la construction de l'espace public bibliothèque...tiers lieux qui, j'en suis convaincu, sera l'espace intergénérationnel de rencontre et de solidarité qu'il nous manque. Les marchés sont signés et les travaux démarreront à l'automne. Ceci a été rendu possible grâce aux soutiens financiers forts de l'Etat, de l'Agglomération d'Agen et de fonds européens. Nous poursuivons, en partenariat avec l'ASPTT, nos travaux d'aménagement de la plaine des sports et sommes en attente du planning opérationnel d'Amarengo, constructeur investisseur photovoltaïque associé. Le volet sportif de ce partenariat se traduit par une école de tennis très appréciée mais encore les couleurs du nouveau club ASPTT AGEN/SHL portées très haut régionalement lors de déplacements à Bergerac, Mont de Marsan ou encore La Rochelle.

Avec le concours de l'Agglomération d'Agen nous réhabilitons le réseau pluvial mairie école en privilégiant l'infiltration et commençons le réaménagement de l'embouchure Bourbon/Garonne. Nous allons reconstruire le mur de soutènement du cimetière allée Mélusine à Lusignan Grand et poursuivre nos travaux bâtiments et voirie.

En matière de voirie, dans le dernier bulletin municipal, je vous faisais part de la problématique de la non compensation par l'État de la suppression de la taxe d'habitation auprès du SIVAC. Le Conseil Constitutionnel, saisi de cette situation, l'a déclarée contraire à la Constitution lors de sa séance du 17 décembre 2021. Nous attendons donc les mesures correctives que l'Etat se doit de mettre en place.

Dans le dernier Agglo Info du mois de mai, vous avez pris connaissance de l'état d'avancement des grands projets d'avenir, échangeur ouest, pont de Camélat, LGV, etc...Je souhaite préciser deux ou trois points passés peut être un peu inaperçus. Tout d'abord la fiscalité Agglomération, malgré des investissements forts, n'a pas évoluée, ensuite nous vivrons, au deuxième semestre, le démarrage du chantier pont de Camélat et les premières évolutions dans la collecte et le traitement des déchets ménagers et enfin préciser, même si c'est un peu plus lointain, que la base travaux LGV se situe chez nous sur la TAG (Technopôle Agen Garonne).

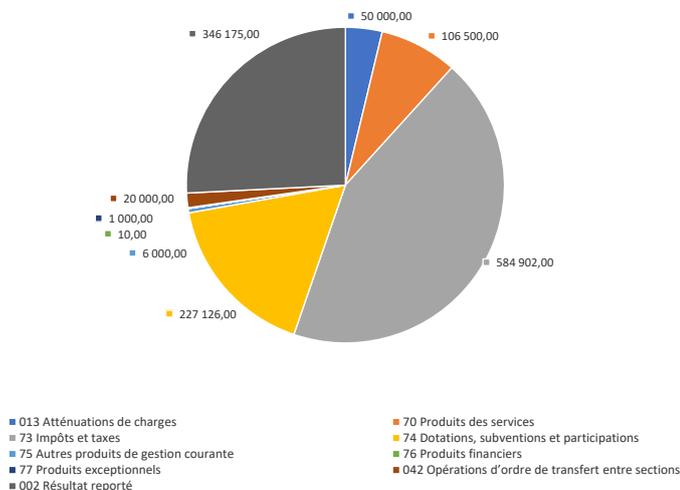
Pour conclure par une actualité plus légère, celle de l'été et des vacances, vous dire que vous êtes attendus dans les nombreuses manifestations communales (programmes encartés au bulletin) et vous inviter à la fête du fleuve le samedi 20 août, une journée Garonne pleine d'activités avec un partenariat fort Agglo d'Agen communes dont Saint Hilaire.

Bonnes Vacances à tous.

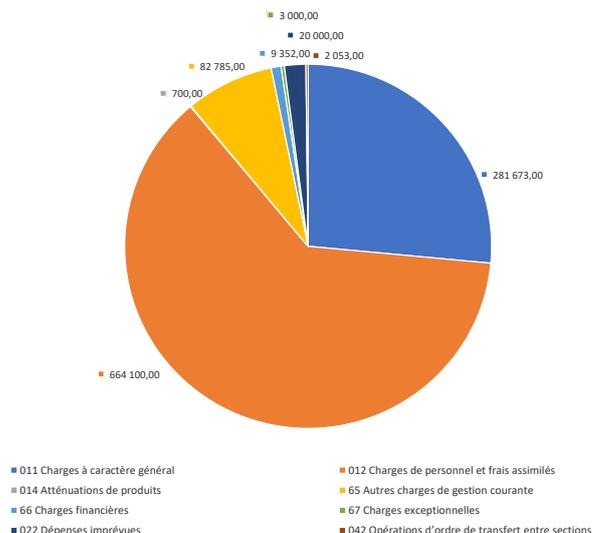
Votre maire, Pierre Delouvié.

Budget de la commune 2022

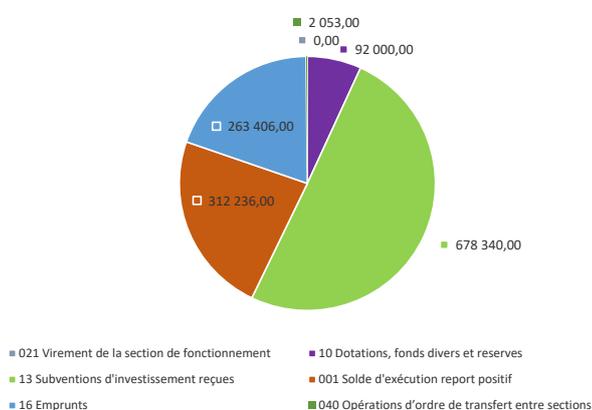
BP COMMUNE 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Total des recettes cumulées 1.341.713 €



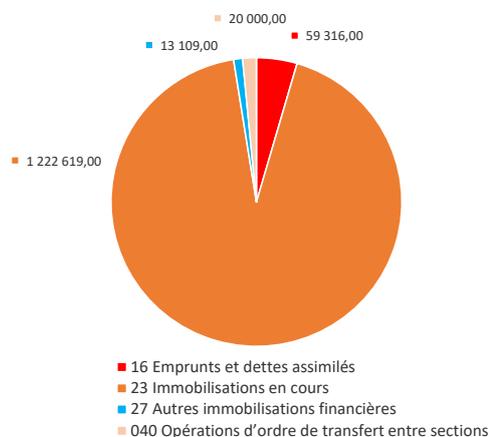
BP COMMUNE 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
Total des dépenses cumulées 1.063.663 €



BP COMMUNE 2022
RECETTES D'INVESTISSEMENT
Total des recettes cumulées 1.348.035 €



BP COMMUNE 2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT
Total des dépenses cumulées 1.315.044 €



Comptes administratifs 2021 :

En séance du 6 avril 2022 le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs 2021 Commune et Photovoltaïque présentant des soldes excédentaires pour la commune de 658410,89€ et pour le Photovoltaïque de 71960,80€.

Pour le Photovoltaïque :

■ Recettes d'exploitation	: 88960 €
■ Dépenses d'exploitation	: 3043 €
■ Recettes d'investissement	: 130 €
■ Dépenses d'investissement	: 0 €

Budgets 2022 :

Les prévisions budgétaires sont de :

Pour la commune :

■ Recettes de fonctionnement	: 1341713 €
■ Dépenses de fonctionnement	: 1063663 €
■ Recettes d'investissement	: 1348035 €
■ Dépenses d'investissement	: 1315044 €

Ce budget, voté sans augmentation de la fiscalité, en fin d'exécution 2022 présentera une dette par habitant inférieure à 150 € (pour mémoire cette dette était de l'ordre de 900 € en 2010).

TRAVAUX ET REALISATIONS

Construction bibliothèque-tiers lieu :

Ce projet attendu va devenir réalité. Ce projet, déjà ancien, initié lors du mandat précédent, aura affronté avec succès toutes les difficultés conjoncturelles possibles. Pour mémoire le terrain initial d'implantation est devenu inconstructible lors du passage à la côte crue de référence 1875 entraînant, dès lors, avec les services de l'État, de nombreux échanges pour trouver le foncier permettant sa réalisation.

Une fois cet obstacle levé, la conjoncture Covid nous a contraint à déclarer le premier appel d'offre infructueux, modifier le projet, le scinder en deux tranches, trouver de nouvelles aides et relancer une consultation.

Aujourd'hui c'est chose faite : les marchés sont signés et les travaux démarreront à l'automne.

Le montant HT du marché de travaux est très légèrement inférieur à 530000 € hors aléas, maîtrise d'œuvre, ingénierie et contrôles.

Les entreprises retenues sont toutes lot et garonnaises et pour la plupart agenaises:

- gros œuvre
Panissard 144488 €
- - charpente couverture

AR Construction	191000 €
• menuiseries extérieures serrurerie	
Arribot	37993 €
• menuiseries intérieures	
Jorge	15850 €
• cloisonnements doublages	
Bat Imm Sas	22521 €
• faux plafonds carrelages faïences	
Capstyle	6384 €
• peintures sols souples	
Ets Fau	22811 €
• électricité chauffage plomberie	
Sarl Nouailles	64394 €
• ascenseur PMR	
3MC	24500 €

Les aides obtenues, en sus de la contribution de l'Agglomération d'Agen, sont sur la première tranche de 40% pour l'Etat, 16,8% pour l'Europe, 3,6% pour la Région, 2,5 % pour le département et sur la deuxième tranche seul l'Etat est aux côtés de la commune à hauteur de 35%.

Travaux réalisés

Remise aux normes signalisations rue de l'Église et route de la Gare.

Creusement de fossés à Lusignan Grand, Montillet, Poussou et la Garenne, épareuse, enduit usure route du Bretou, calcaire lieu dit Utchalard avec enduit bicouche Thivier, reprofilage calcaire avec enduit bicouche à Redon.



Fossé



Reprofilage à Redon

Travaux à venir

Création d'un collecteur eau pluvial et de puisards à Saint Hilaire :

En collaboration avec l'Agglomération d'Agen, des travaux de réseaux d'eaux pluviales vont être réalisés entre la future bibliothèque et l'espace culturel Uria Monzon.

Ce réseau vient en complément de l'existant. Il a pour rôle de récupérer l'excédent des eaux pluviales de la bibliothèque qui n'auront pas pu être gérées par la solution d'infiltration à la parcelle.

Il récupérera la verse du puits d'infiltration de l'école ; il comprendra la réalisation de deux ouvrages d'infiltration sur la partie espace vert devant l'espace culturel et sera relié au réseau existant.

Le dimensionnement de ce réseau a été calculé afin de répondre à de prochains projets d'aménagement de la zone arrière de la Mairie et également les futures zones couvertes de la plaine des sports.

Renaturation embouchure Bourbon/Garonne :

A l'issue d'un diagnostic effectué dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des eaux milieux aquatiques et protection inondation) portée par l'Agglomération d'Agen il est apparu une rupture de continuité écologique à l'embouchure du Bourbon.

Les travaux de restauration de cette continuité écologique, après aval des services de l'État, vont être entrepris cet été par l'Agglomération en partenariat technique avec la commune.

Ces travaux vont consister, dans un premier temps, en l'enlèvement des buses canalisant le ruisseau à son embouchure en Garonne.

Suivront rapidement des travaux de confortement des berges, aménagement d'une cale et mise en place d'une passerelle.

A terme, ces aménagements nous faciliteront l'accès au fleuve, accès existant avant les travaux de draguage de Garonne dans les années 1960. Il est à noter qu'il existait, à peu près au même endroit, un bac à Trail reliant St Hilaire à Sérignac !

Remplacement des compteurs d'eau

Eau de Garonne est en passe d'achever le remplacement des anciens compteurs d'eau par des compteurs communicants.

Ces équipements permettent la télé relève journalière des index de consommation. Ces données sont à disposition via l'application mobile Saur & Moi (google play ou App store). Ainsi l'utilisateur qui le souhaite peut suivre régulièrement sa consommation.

Ces données sont automatiquement analysées. En cas de surconsommation l'utilisateur est très rapidement averti par SMS et peut par exemple, s'il s'agit d'une fuite, la réparer sans délai et éviter des facturations inopportunes.

Le compteur d'eau est également le seul compteur qui ne « tourne pas » en cas d'inactivité dans le logement. C'est donc un outil de veille sanitaire ou sociale qui est à disposition dans le cas par exemple d'un parent isolé, distant.



Enfin ces données permettent à Eau de Garonne d'être plus efficace dans l'amélioration de la recherche de fuites.

Vous pouvez donc mesurer l'efficacité et l'importance de ce système de télé relève. Or sur notre commune Eau de Garonne a des difficultés pour achever le déploiement de ces compteurs.

Aussi si votre compteur d'eau n'a pas encore été remplacé vous êtes invité à contacter Eau de Garonne au 06 58 77 79 96 ou au 06 59 74 28 75 pour prendre rendez vous (opération de remplacement gratuite).

Cantine scolaire :

Les problèmes de santé de notre cantinière au regard de la pénibilité du travail et les contraintes réglementaires introduites par la loi Egalim nous ont amenés à repenser et sécuriser notre système de restauration scolaire dès la rentrée de septembre 2021.

Après presque une année de fonctionnement la qualité de la prestation est au rendez vous. Le prestataire Elixor, qui sert également notre ALSH depuis des années, est venu rencontrer la commune courant mars suite aux augmentations conséquentes des denrées alimentaires et carburants.

La commune a accepté, au regard de la volonté du prestataire de maintenir la qualité de son service, une augmentation de tarif pour les mois d'avril, mai et juin, augmentation qui ne sera pas, pour ces trois mois, répercutée aux familles.

Le contrat de prestation de service sera renégocié pour l'année scolaire à venir. Les tarifs 2022/2023 découleront de ce nouveau contrat.

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces quelques règles de vie

Incinération, Feux :

Ils sont totalement interdits toute l'année. Vos branchages doivent être portés à la déchetterie.

Nuisances sonores :

Les bruits liés aux travaux de bricolage ou jardinage réalisés par les particuliers (tondeuse, tronçonneuse, perceuse....) sont autorisés, conformément à l'arrêté préfectoral :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Toutefois, avant d'entreprendre une activité sonore, pensez aux oreilles et aux nerfs de vos voisins et, s'ils mangent sur leur terrasse ou reçoivent des invités, peut-être pouvez-vous reporter à une autre heure ?

Animaux de compagnie (chiens, chats)

Les propriétaires d'animaux de compagnie sont tenus de prendre toutes les mesures propre à éviter une gêne pour le voisinage.

- **Rappel** : un animal est considéré comme abandonné lorsqu'il ne se trouve plus à la portée de voix de son propriétaire.

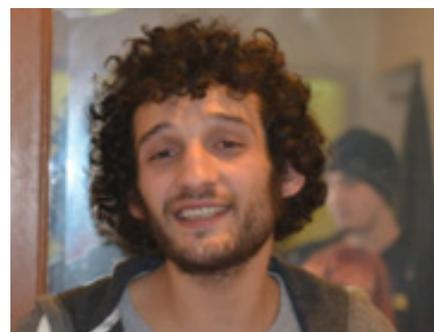
Ces quelques règles de vie sont les bases d'un bon voisinage, rien ne remplace le dialogue.



Hommage

A 33 ans, Maxime TEODOMANTE, un « enfant » du quartier de Cardonnet, est tragiquement décédé dans un accident de la route le 29 décembre dernier. Il laisse un grand vide et une immense douleur dans sa famille et chez ses amis. Il était très apprécié de tous ses camarades notamment au sein du Festival de la Prairie où, en qualité de régisseur, il s'impliquait sans compter.

Le Conseil Municipal s'associe à la peine de ses parents et de sa sœur et les assure de toute sa sympathie.



Inauguration



Ce samedi 23 avril 2022, la pluie n'a pas gâché l'inauguration du Parc des Droits de l'Enfant à Cardonnet. Il en aurait fallu beaucoup plus pour décourager toutes les personnalités qui avaient répondu présent : Mme BONFANTI DOSSAT Sénatrice, M. VO VAN et Mme LAURENT conseillers départementaux, M. LAUZZANA député, Mme FRANÇOIS présidente de l'UNICEF 47, M. DELOUVRIÉ maire et de nombreux conseillers municipaux ainsi que Mme GOURGUE, présidente de l'Association « La Mouette » qui, inlassablement, œuvre pour la défense des droits de l'enfant.

Les discours successifs ont rappelé que tous les enfants sont égaux en droit quelle que soit leur couleur de peau, leurs origines, leur religion ou leur état de santé. De même, les 4 principes fondamentaux de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ont été énumérés, à savoir : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre et de se développer et le respect des opinions de l'enfant.

Cette petite manifestation conviviale, qui a réuni une bonne soixantaine de personnes, a été clôturée par le verre de l'amitié.

Pour mémoire : Ce sont 4 jeunes gens, en stage à l'association « la Mouette » qui ont suggéré à tous les maires du département de dénommer un espace « Droits de l'Enfant » (rue, parc, aire de jeux...) et le conseil Municipal de la commune de Saint Hilaire de Lusignan avait répondu favorablement en décidant la création de ce parc par délibération du 9 décembre 2020.



Chantier jeunes



Du 16 au 22 août, la commune de Saint Hilaire de Lusignan relance cette année son chantier jeunes et va permettre ainsi à un petit groupe de jeunes collégiens de se valoriser et de renforcer leur engagement citoyen. Des activités d'intérêt collectif et à dimension pédagogique axées sur le thème de l'eau seront programmées.

Les jeunes participeront le matin à la préparation du site de Garonne en fête et à l'amélioration du cadre de vie communal dans le respect d'une démarche environnementale. Les après midi seront réservés à des ateliers ludiques et pédagogiques. L'ensemble des activités seront encadrées par des agents municipaux et des élus.

En échange de leur implication et de leur collaboration, le dernier jour sera réservé à une sortie ludique et culturelle.

INFOS LOCALES

Garonne en fête

Petits et grands, nous vous donnons rendez-vous de nouveau avec Garonne en fête le samedi 20 août, toute la journée.

Venez passer un moment agréable en famille autour d'animations gratuites dans une ambiance musicale et festive.

Cette année encore, de nombreuses activités vous seront proposées :

- Exposition vente d'artisanat
- De 11h à 17h, sensation forte en traversant la Garonne en tyrolienne
- Balade en poneys pour les petits le long de la berge
- Jeux pour enfants (château gonflable et jeux en bois)
- Arrivée des canoës en fin de journée
- Défi Garonne : testez votre culture du fleuve avec le CEDP47 de 15h à 17h30 (sur l'île à Sérignac-sur-Garonne en face de St Hilaire de Lusignan). Inscription sur place, le jour même traversée en bateau pour aller au lieu de rendez-vous.
- Restauration sur place :
 - Traiteur (inscription dans le bulletin)
 - Soupe à l'oignon le matin (gratuite)
 - Food truck (Galette et crêpes, burgers, pizzas)
 - Buvette



Flash info



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE sera fermée du 16 au 26 août 2022.

La mutuelle santé communale



La santé pour TOUS : Lorsque les élus s'engagent.

Nous avons le plaisir de vous informer que notre commune, après avoir consulté plusieurs groupes d'assurances, a signé une convention de santé communale avec la compagnie AXA.

La concrétisation de cet accord vous permet, d'ores et déjà, de pouvoir bénéficier d'un rabais de 25 % sur le tarif « Ma Santé » en cours chez AXA au titre de contrat individuel, sur les 3 niveaux de garanties proposés.

Sont principalement concernés : les retraités, les travailleurs indépendants, les agriculteurs et les fonctionnaires.

Cette offre s'adresse uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune de SAINT-HILAIRE de LUSIGNAN. Pour adhérer : aucun questionnaire de santé ni de limite d'âge.

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations et surtout pouvoir comparer les garanties proposées avec celles que vous détenez déjà auprès de votre mutuelle actuelle, vous pouvez contacter l'interlocuteur AXA/Mairie/administrés :

M. Didier BUZET en téléphonant au 06 72 05 22 36

Par ailleurs, la mairie a également signé une convention « DEPENDANCE COMMUNALE » afin que nos administrés puissent bénéficier d'une offre promotionnelle sur les contrats couvrant la perte d'autonomie, risque non négligeable pas seulement lié à la vieillesse mais aussi aux accidents de la vie qui peuvent survenir à tout âge.



Depuis plusieurs années St Hilaire de Lusignan organise une journée « ma commune propre ». En complément du travail de nettoyage des agents municipaux et afin de garder notre cadre de vie accueillant, la commune a décidé en 2022 de rejoindre l'initiative du Département.

Cette année, le Conseil Départemental lance l'opération « les jours nets47 » avec pour objectif la sensibilisation au respect de notre environnement.

Parents, enfants, grands-parents, voisins ou toutes autres personnes sensibles à cette problématique sont invités à se joindre à cette journée le 25 juin de 8h30 à 12h.

Le rendez-vous est fixé à 8h30, derrière la mairie de St Hilaire de Lusignan. Le matériel de ramassage est fourni par le Conseil Départemental.

Commerçants nouvellement installés



Dès le 1er juillet, Frédéric GARCIA, vous proposera, « Tonton Frédo TRAITEUR », un service sur commande pour tous vos événements familiaux, Et « Tonton Frédo FOOD TRUCK » des petits plats du jour, élaborés avec des produits frais et locaux - Uniquement les mardis et samedis soirs dans le village de St Hilaire de Lusignan
ADRESSE : 153 route de Fourtané – 47450 SAINT-HILAIRE DE LUSIGNAN
Tél. : 06.72.63.07.16 Mail : tontonfredo47@yahoo.com
Facebook : @TontonFredoTraiteur

CHRISTEL MACIA - SOPHROLOGUE
certifiée RNCP



Séance à domicile ou à mon cabinet
(Saint-Hilaire-de-Lusignan)

sur rendez-vous uniquement

☎ 07 67 94 00 65

✉ christel.macia@alternativesophro.fr

www.alternativesophro.fr



Fort de notre expérience depuis 2008, nous vous proposons une large gamme de dallages en pierres françaises, en travertin, en marbre ... Ainsi que l'outillage de pose, colles à carrelage et joints, Chaux de Saint Astier, vêtements de travail, chaussures de sécurité .

Le magasin est ouvert

du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le Samedi de 8h00 à 12h00

☎ : 05.53.48.31.23 (choix 1) : dallage@lespierresdutemps.com

Nous vous attendons nombreux !



PAROLE A L'OPPOSITION

Salut et Fraternité,

Conseil de classe municipal : 2 ans de mandat, mention

« Bilan Inquiétant »

Projet Bibliothèque (espace vide) annoncé à 414 000 € se fera à l'identique pour 700 000 € max (?)

soit +69%. Pas de Médiathèque, ni de Tiers-Lieu comme annoncé !

Projet Plaine des Sports: l'ASPTT aura 2 terrains de tennis municipaux en terre battue, en supplément des deux terrains déjà installés. Promesse : ce projet public devait être consacré prioritairement et gratuitement aux Saint-Hilairiens.

Une cantine scolaire donnée à un industriel privé, toujours plus chère à la rentrée et refus d'alternatives.

Une solidarité en panne.

Refus de parler des sujets de l'Agglo et toujours peu de débats.

De trop rares bonnes choses, doit se ressaisir !

Profitez d'un bel été. Bonnes vacances à toutes et tous :)

Gaëtan VASTESAEGER, Conseiller municipal

FB @lavoixasivre

www.la-voix-à-suivre.fr

Oui, j'ai validé la construction de la médiathèque-bibliothèque, tiers-lieu, car nous ne pouvons attendre plus longtemps. Une décennie de plus figerait notre commune dans l'immobilisme.

J'espère aussi pour vous St Hilairienne, St Hilairien et pour nos jeunes, que le projet des terrains multisports, à l'arrière de la salle culturelle, verra rapidement le jour pour combler ce vide dont beaucoup de générations ont pâti. En cette période mondiale compliquée, il est bon d'être optimiste.

Je vous souhaite un très bel été, profitez bien.

Jean-Max Courrié Conseiller municipal

Ensemble l'avenir de St Hilaire de Lusignan

Agenda

ANIMATIONS prévues au cours du prochain semestre

- 26 juin Festiv'Antan exposition de tracteurs, matériels, véhicules, motos anciens
Repas gascon à midi 18 € - réservation obligatoire 06 87 39 89 40 ou 06 25 12 04 63
- 16 juillet Sardinade (comité des fêtes de Saint Hilaire) Espace Uria-Monzon
- 20 Août Garonne en Fête (voir programme par ailleurs) Midi repas sur place (plat principal offert par la mairie)
- 21 Août Vide grenier en bord de Garonne (Comité des Fêtes de St Hilaire)
- 10/11 septembre Salon du disque organisé par Rusty Knyfe Espace Uria-Monzon
- 11/25 septembre Exposition « Talents des Voisins » Eglise de Cardonnet avec Concert du groupe FreeSongs le samedi 17 septembre à 20h30 (Amis de Cardonnet)
- 17/18 septembre bourse d'échange et courses de mobylettes (Comité des Fêtes de St Hilaire)
- 22 octobre Soirée châtaignes (Amis de Lusignan Grand) Espace Uria Monzon
- 6 Novembre Concert Alain Rossi au profit du Comité de Cancérologie47 – Espace Uria Monzon
- 12 Novembre Soirée choucroute (Comité des Fêtes de St Hilaire)
- 19 novembre repas poule au pot organisé par la Sté de chasse (Espace Uria-Monzon)
- 23 décembre loto de Noël (Comité des Fêtes de St Hilaire)
- 31 décembre Réveillon de la Saint Sylvestre (Comité des Fêtes de St Hilaire)

ÉTAT CIVIL PREMIER SEMESTRE 2022

NAISSANCES

- ATTOUCHE FUDERER Liliana, Aloy, Lepa
- PAMIES Alix, Liliana
- SAVARIN-MARESTAN LESCUYER Elyn
- VANAI Falemaa, Laval
- ZANATTA Lorenzo, Christophe, Pascal, Emile

MARIAGES

- SEGUREL Serge et PUCHEU-PLANTE Cathy, Sylvie
- PÉRAIRE Samuel, Gaëtan, Jean-Jacques et BELLOD Elodie, Lysa, Stéphanie

DÉCÈS

- BARRIERE Bernard, Michel
- CUSTODY Yves, Pierre, Robert
- LABAT épouse COURRIE Simone

INFOS PRATIQUES



Mairie de Saint-Hilaire de Lusignan

310 avenue Jean François-Poncet
47450 SAINT-HILAIRE DE LUSIGNAN
Ouverture du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h
Tél : 05 53 87 52 38
E-mail : mairie@sainthilairedelusignan.fr



www.sainthilairedelusignan.fr



[@sainthilairedelusignan](https://www.facebook.com/sainthilairedelusignan)

Groupe scolaire : Ramassage scolaire par
Tél : 05 53 67 63 24 minibus :
Renseignements en mairie

Bibliothèque Municipale :
Ouverture : mercredi de 14 h 30 à 18 h
et vendredi de 9 h à 11 h.
Fermée durant les vacances scolaires
E-mail : bibliosthilairedelusignan@gmail.com

Agence Postale :
Ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12h
et vendredi de 8 h 30 à 13 h.
Tél : 05 53 87 56 91

ADMR : Services à la personne
Tél : 05 53 67 66 59 ou 06 68 55 47 50
E-mail : asso.sthilaire@fed47.admr.org